

CONSEIL D'ECOLE N° 1

Mardi 10 d'avril 2018

Installation du conseil d'école

Secrétaire de séance : Mme Maiana Oroz-Aguerre

Présents:

Equipe de direction

Jean-Marc Ferrer: Directeur du primaire

María Franceschini : Directrice du primaire

Enseignants

EMFE : Maiana Oroz-Aguerre

Ecole Maternelle : Viviana Santin, Silvia Cecillon, Sylvie Rossi

Ecole Elémentaire : Nathalie Lorvo, Daniela Lisman, Géraldine Landrin, Patricia Seifer, Virginie Giroux , Valérie Pipolo et María Eugina Salas

Représentats titulaires des parents d'élèves présents : Sol Bazzana, Laura Casanovas, Charlotte Casteja Claudon, Valérie Duhamel, Graciela Ferras, Carlos Mateo, Soledad Moschetta Santamaria, Angel Perfumo et Laura Petroni.

Représentants suppléants des parents d'élèves présents: María Julia Pretera, Armelle Marie Dubois et Ma Gisèle Prunes

Absents excusés

IEN de la zone Amlasud : Françoise Mattossi

Enseignants absents : Véronique Gardey (congé maladie) et Florence Aubert.

Parents d'élèves absents : María Verónica Bertora

1. Approbation du règlement intérieur et lecture du règlement modifié au 1^{er} conseil d'école 2017.

2. Effectifs à la rentrée 2018 :

Maternelle

Elémentaire

Primaire

2014	280	12,0	23,3	0,4%		473	21,0	22,5	0,2%		753	33,0	22,8	0,3%
2015	271	12,0	22,6	-3,2%		478	21,0	22,8	1,1%		749	33,0	22,7	-0,5%
2016	251	12,0	20,9	-7,4%		468	20,0	23,4	-2,1%		719	32,0	22,5	-4,0%
2017	263	12,0	21,9	+4,8%		486	20,0	24,3	+3,8%		749	32,0	23,4	+4,2%
2018	282	12,0	23,5	+7,2%		495	20,0	24,75	+1,8%		777	32,0	24,3	+3,7%

Structure pédagogique identique en 2018 avec un changement au 01/08/2018. Départ de Virginie Giroux et arrivée d'Audrey CASAMATTA.

3. Réunions de parents :

L'ensemble des réunions se sont tenues en février/mars, rapidement après la rentrée.

Nous avons insisté sur quelques points du règlement intérieur (médicaments, couches, communication, cour de l'école maternelle, anniversaires...) avant de laisser les enseignants présenter les différents points pédagogiques.

a. Changements de classes

Nous avons reçu moins de demandes de changement, soit par lettre, mail ou demande de rdv. Rappel concernant la formation des groupes classe (qui, comment et avec quel(s) objectif(s)).

b. Inscription en TPS

Conformément au règlement intérieur, les enfants doivent avoir 2 ans à la date de la rentrée scolaire. Le nombre de places est limité à 18/an.

c. Adaptation de début d'année

En maternelle, nous réduirons d'une semaine l'adaptation progressive des élèves en TPS et PS.

Les TPS auront 2 semaines contre 1 pour les PS.

En élémentaire les élèves qui entrent au CP ont une récréation décalée pendant quelques semaines avant d'être progressivement avec l'ensemble des élèves. Difficultés pour certains qui ont pleuré pendant quelques semaines et que nous avons accompagnés individuellement.

d. Election des délégués

Merci de nous faire connaître au plus vite les différents délégués par classe.

En ce qui concerne les élèves, les délégués sont tous connus. Nous souhaitons remercier l'Ambassade et les services du Consulta qui nous ont généreusement prêtés isolements et urnes.

Une 1^{ère} réunion se tiendra cette semaine. Un des défis de cette année sera de poursuivre la réflexion autour des espaces de récréation.

4. Evaluations nationales CP et CE2

Présentation et analyse des résultats.

5. Livrets scolaires

Le livret numérique AEFÉ prévu initialement pour septembre 2017 ne sortira pas encore... Nous devons obligatoirement choisir un livret pour 2017 et 2018 minimum !

Choix du livret en maternelle et cycles 2 et 3, idéalement le même outil pour l'ensemble de l'école. Nous allons poursuivre Edumoov.

6. Voyages scolaires

Un voyage à Puerto Madryn avec les 4 classes de CM2 a été proposé de nouveau cette année. Nous avons proposé un certain nombre d'actions pour faire baisser le coût y compris des bourses de la fondation Mermoz.

Le faible nombre de participants ne permet malheureusement pas de le refaire comme ce fut le cas l'an dernier.

7. Questions diverses

- La cantine : les parents souhaitent revoir les menus en Maternelle et au CP de même que ce qui est vendu au kiosque. L'ensemble des sujets autour de la cantine, goûters et alimentation sera traité par la commission restauration qui se tiendra très prochainement.
- Permanence après la classe en maternelle : les parents demandent la possibilité de mettre en place ce service. Cela n'est pas prévu et ne concerne que 3 élèves.
- Paiement mensuel des activités périscolaires : ce n'est pas possible car nous ne pourrions pas assurer l'activité pour moins de 10 inscrits. Le paiement se fait comme d'habitude en 2 fois.
- Projets des parents d'élèves : cours de français et espagnol aux adultes. Centre de vacances pour les petites périodes de congés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Secrétaire

Maiana Oroz-Aguerre

Président

Jean-Marc Ferrer